

## CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 5 | VASSAN

# Compte rendu

Séance du 11 mars 2025 à 19 h, au Bistro de Vassan, situé au 504, route 111

### PRÉSENCES :

M. Jean St-Jules, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier

Mme Nicole Binet, conseillère de quartier

M. Gaétan Gignac, conseiller de quartier

Mme Geneviève Larche, conseillère de quartier

M. Serge Ross, conseiller de quartier

Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications pour la Ville de Val-d'Or

### INVITÉS :

M. Ian Bélanger, directeur du Service Sports et plein air

### ABSENCES :

M. Éric Dallaire, conseiller de quartier

M. Douglas Simpson, conseiller de quartier

**ASSISTANCE :** 10 personnes

---

### 1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

M. Jean St-Jules, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier de Vassan, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la rencontre à 19 h 02.

### 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président effectue la lecture de l'ordre du jour. Lecture faite, il est proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé par, Mme Nicole Binet de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION VAS2025-03-01

### 3- Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la rencontre du 12 novembre 2024

Une lecture du procès-verbal est réalisée par M. St-Jules. Les suivis sont faits simultanément. Il est proposé par Mme Nicole Binet, appuyé par M. Serge Ross, d'adopter tel quel le compte rendu de la dernière rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION VAS2025-03-02



## Suivis

- a. **Collecte de déchets/descente de bateau** : Le Comité consultatif en urbanisme a émis une recommandation. La Ville pourrait acquérir une parcelle de terrain qui appartient au ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour régulariser le triangle dont il n'est pas propriétaire pour être en mesure de procéder à un aménagement.
- b. **Abat-poussière** : Il y aura deux épandages d'abat-poussière liquide cette année.
- c. **Entretien des patinoires** : Plusieurs plaintes furent reçues mais transmises seulement au mois de mars.
- d. **Bacs à fleurs/lac Malartic** : Il s'agit d'un beau projet qui se développe très bien et il est demandé à Mme Ferland et à M. Gignac de faire le suivi.
- e. **Installation de radars pédagogiques** : On en est rendu à l'étape de l'étude technique et c'est en marche.
- f. **Parc-en-Ciel** : Le sujet est à l'ordre du jour de la rencontre.
- g. **Virée du pont Champagne** : L'administration a été informée de la problématique. Le déneigement de la cour de Mme Annie Dénommmé a été payé par la Ville. Mme Dénommmé ne souhaite pas avoir une virée dans sa cour. Elle mentionne que depuis la dernière rencontre cela s'est très bien passé avec les autobus. Ils reculent droit et ne brisent plus la cour, ce qui, pour elle, ne justifie pas de construire une virée.

### Travaux Pont Champagne

M. St-Jules vérifiera au printemps pour dégager le morceau de béton.

Il est envisagé d'effectuer des travaux sur le pont Champagne en 2025. Ces travaux consisteront au renforcement des culées de bois. Ce n'est qu'après ces travaux que la charge pourra être augmentée. Elle devrait se situer entre 10 et 12 tonnes.

M. St-Jules a également fait une relance pour une restauration complète du pont suite à la demande du Conseil local de la culture et du patrimoine au MTMD.

M. St-Jules vérifiera ce qui se passera avec l'adresse de Mme Dénommmé une fois que le pont sera réparé.

- h. **Petite caisse** : Mme Larche a reçu le décaissement au mois de décembre.
  - i. **Souper du conseil de quartier** : Il avait été annulé.
  - j. **Rehaussement du Chemin du pont Champagne** : Le directeur des Travaux publics a assuré que les travaux devraient être exécutés pour le début de l'été.
- 4- **Parc Arc-en-Ciel** : M. Ian Bélanger, directeur du Service Sports et plein air, présente les résultats du sondage mené dans le cadre de la consultation citoyenne amorcée l'automne dernier. Grâce à la mobilisation des citoyens, notamment par l'affichage d'annonces, le taux de participation attendu a été atteint avec 65 sondages recueillis. L'étape de collecte d'informations est maintenant complétée.

Le projet est à présent à l'étape 2. En collaboration avec le service d'ingénierie, un plan d'aménagement sera dessiné, suivi d'une évaluation des coûts, et sera présenté au conseil de quartier.

Les résultats du sondage révèlent les préférences des résidents quant aux installations du parc. Plusieurs statistiques sont énumérées. Notamment, 68 % des répondants souhaitent des abris solaires et 65 % privilégient l'ajout de fontaines à boire.

### Échanges avec le public

- Le SSPA est félicité pour ce projet qui améliorera la qualité de vie des résidents du secteur de Saint-Edmond.
- La proposition d'ajouter des supports à vélos est soulevée.



- Le projet s'inscrira dans la politique pour les personnes à mobilité restreinte.
- L'idée d'utiliser la salle communautaire voisine pour se changer, accéder aux toilettes ou se rafraîchir est discutée.
- La cuisine de la salle communautaire pourrait être mise à profit pour organiser des ateliers de cuisine ou une cuisine collective.

M. Bélanger s'engage à revenir en septembre pour présenter des concepts d'aménagement avancés au conseil de quartier. La date de la prochaine rencontre sera confirmée ultérieurement.

### **Adoption du rapport du Parc Arc-en-Ciel présenté par M. Ian Bélanger**

Il est proposé par M. Serge Ross, appuyé par M. Gaétan Gignac, de recommander l'adoption du rapport déposé par M. Ian Bélanger concernant le parc Arc-en-Ciel de Saint-Edmond. Il est également recommandé que le Service Sports et plein air procède à l'élaboration des différents concepts d'aménagement en fonction des besoins exprimés, et qu'il fasse une présentation au conseil de quartier à l'automne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION VAS2025-03-03**

#### **5- Développement de l'île Siscoe :** Des citoyens ont eu des discussions avec le président et aimeraient avoir la possibilité d'avoir un parc et aussi d'autres services sur l'île Siscoe.

La demande au conseil de quartier est de faire une recommandation à la Ville afin de modifier le zonage pour permettre une densification rurale suffisante sur l'île Siscoe pour qu'il y ait plus de services. Actuellement, ils ne peuvent pas avoir de bâtiments additionnels ou de parc, car ils ne peuvent pas le cadastrer en raison des usages et du zonage.

Le conseil de quartier appuie les résidents de l'île Siscoe et demande à la ville d'explorer la possibilité de modifier le zonage afin de permettre l'implantation d'un parc et autres services sur ce territoire. Proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé par M. Serge Ross.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION VAS2025-03-04**

#### **6- Luminaires :** Un citoyen résidant sur le chemin Proulx informe que des luminaires ont récemment été installés dans sa rue et qu'un des luminaires pointe directement dans sa résidence. L'éclairage est si vaste qu'il fait la largeur du terrain. Il demande s'il serait possible d'adapter les luminaires, comme il y a peu de circulation sur sa rue et qu'il est incommodé par la pollution lumineuse. Il veut voir les options qui s'offrent à lui.

Dans les secteurs ruraux, le président explique que l'éclairage devait être aux normes. La norme est d'avoir des luminaires aux intersections et aux courbes pour des raisons de sécurité.

Pour sa part, M. Gignac mentionne également que ces luminaires avaient été installés à la demande de citoyens pour la sécurité en présence d'animaux sauvages tels que des ours et des loups.

Le conseil de quartier demande au service approprié d'évaluer l'utilisation des luminaires en milieu rural et d'en faire un projet environnemental global. Afin de diminuer l'impact sur l'environnement ces modifications sont suggérées: détecteur de mouvement, minuterie, changer la couleur pour un spectre allant de 1200K à 1850K, diminuer l'intensité et la hauteur des poteaux. Des études de l'Astrolab du Lac Mégantic sont aussi citées en référence. Proposé par Mme Geneviève Larche, appuyé par Mme Nicole Binet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION VAS2025-03-05**



- 7- **Food truck :** Un citoyen, propriétaire du dépanneur de Vassan, souhaite installer un food truck et des toilettes chimiques à proximité de son commerce afin de diversifier son offre. Toutefois, son projet a été refusé par le Service des permis, inspections et environnement de la Ville il y a un an.

Il sollicite l'appui du conseil de quartier pour demander une dérogation et un assouplissement de la réglementation. Son projet permettrait la création de deux emplois étudiants d'avril à octobre et offrirait un nouveau service de restauration dans le secteur.

Le conseil de quartier appuie le projet et recommande l'assouplissement de la réglementation pour permettre l'installation du food truck adjacent au dépanneur. Proposé par M. Serge Ross, appuyé par Mme Nicole Binet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## RÉSOLUTION VAS2025-03-06

### 8- Budget :

- a) **Trésorerie :** La mise à jour du solde de la petite caisse est de 2250,50 \$.

b) **Projets structurants :**

- I. **Demande du Cercle des fermières de Saint-Edmond :** En 2022, le Cercle des fermières de Saint-Edmond a sollicité le conseil de quartier pour l'installation d'un service Internet. Cette demande a été refusée, car la bâtisse concernée n'appartient pas à la Ville.

Le Cercle des fermières revient avec une nouvelle demande : une aide financière de 500 \$ pour couvrir les frais de démarrage et d'équipements du service Internet. Les frais mensuels seraient assumés par une subvention distincte.

Sous réserve de l'obtention de la subvention pour l'abonnement, le conseil de quartier appuie la demande et octroie 500 \$ pour l'achat de l'équipement nécessaire et l'installation du service Internet. Proposé par M. Serge Ross, appuyé par Mme Geneviève Larche.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## RÉSOLUTION VAS2025-03-07

- II. **Ratification de l'aide supplémentaire pour l'activité de cabane à sucre :** Quelques jours avant l'événement, les organisateurs ont appris que les Travaux publics ne pouvaient pas construire la glissade prévue pour l'activité. Ils ont donc fait appel à un déneigeur, dont la soumission s'élevait à 1 500 \$ plus taxes.

M. St-Jules a sollicité un montant supplémentaire de 500 \$ des conseillers de quartier. Le vote s'est déroulé par courriel et a été approuvé. La mairesse fournira 500\$ de son budget discrétionnaire. La balance de 750 \$ plus les taxes proviendra de la trésorerie, complétant ainsi le financement nécessaire à la construction de la glissade.

Le conseil de quartier ratifie officiellement cette aide supplémentaire pour l'activité de cabane à sucre. Proposé par M. Gaéтан Gignac, appuyé par Mme Nicole Binet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## RÉSOLUTION VAS2025-03-08

- III. **Demande de la société d'attelage de chevaux pour l'Abitibi – Derby :** L'organisateur du derby, tenu lors de l'activité de cabane à sucre du 8 mars dernier, sollicite une aide rétroactive pour couvrir 280 \$ en frais d'assurance équestre et 200 \$ pour les honoraires du juge.



Le conseil de quartier accepte l'octroi d'une aide rétroactive de 480 \$ pour cette activité.

Proposé par Mme Nicole Binet, appuyé par M. Serge Ross.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION VAS2025-03-09**

## 9- Varia

- a) **Nuisance | Secteur rues de la Bourgade/Savoie** : Un citoyen prend la parole au nom d'un groupe de résidents dont les propriétés bordent le lac de Montigny.

Derrière l'hôtel de ville de Sullivan, un passage permet d'accéder à la plage, où des comportements problématiques persistent depuis plusieurs années :

- Courses de quatre-roues dans l'eau, lavage de véhicules,
- Fêtes nocturnes jusqu'aux petites heures,
- Installation de roulottes chauffées au bois et de nombreuses tentes temporaires.

La Sûreté du Québec est intervenue à plusieurs reprises, mais la situation demeure préoccupante pour les résidents. Ceux-ci demandent la fermeture de l'accès, notamment par l'installation de clôtures pour limiter le passage.

Par ailleurs, un promoteur est en voie d'acquiescer une partie du terrain. Des vérifications seront effectuées, et M. St-Jules informera les citoyens des développements. Le porte-parole du groupe se dit prêt à s'impliquer dans ce dossier.

- b) **Hommage à M. Albert Gaulin** : Pionnier exceptionnel de Vassan, M. Albert Gaulin nous a récemment quitté. Reconnu pour son talent de sourcier, il a marqué la communauté en aidant de nombreux citoyens à trouver de l'eau pour leurs puits. Sur son passage, M. Gaulin a laissé une empreinte durable. Le conseil de quartier tient à souligner son apport inestimable à Vassan.

## 10- Questions, interventions du public

Aucune intervention.

## 11- Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre du conseil de quartier aura lieu le mardi 10 juin 2025 à 19 h, au Centre communautaire de Saint-Edmond, situé au 579, chemin Saint-Edmond.

## 12- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Serge Ross, appuyé par Mme Nicole Binet, de lever la séance. Il est 20 h 32.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION VAS2025-03-10**

---

CHANTAL GAINARD  
Secrétaire d'assemblée

